

MATÉRIAUX
POUR
L'HISTOIRE PRIMITIVE ET NATURELLE
DE L'HOMME

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

— FONDÉE PAR M. G. DE MORTILLET, 1865-1868 —

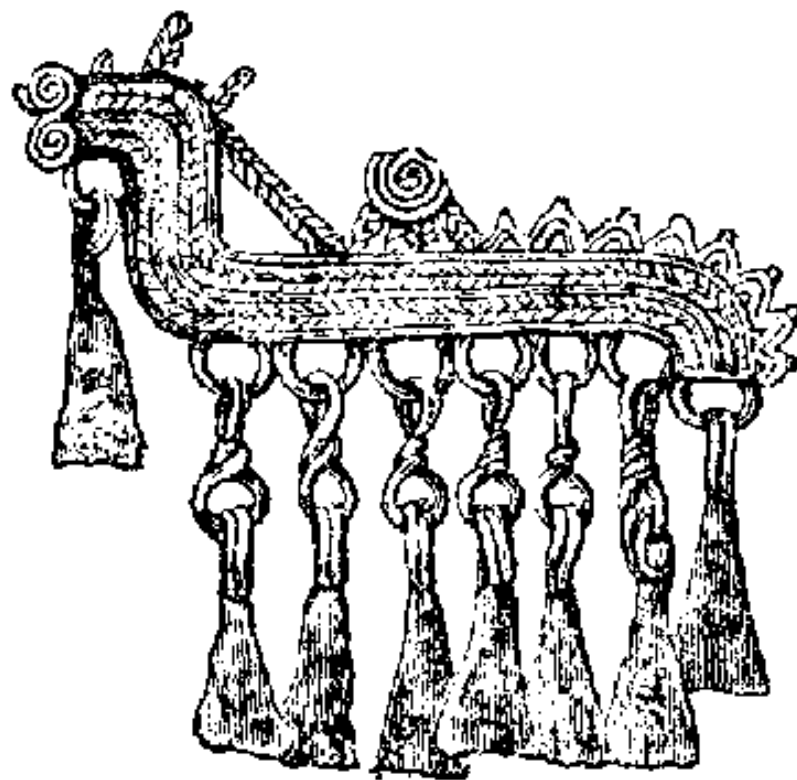
dirigée par

E. CARTAILHAC ET E. CHANTRE

VINGT-UNIÈME VOLUME

3^e SÉRIE — TOME IV — 1887

Janvier



PARIS

CH. REINWALD, LIBRAIRE

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

—
1887

MÉMOIRES ORIGINAUX

NOTE

SUR

TROIS BRONZES DE LA HAUTE ANTIQUITÉ

DÉCOUVERTS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

PAR M. ED. FLOUEST

I



M. le comte de la Sizeranne, dont on sait le zèle pour toutes les questions archéologiques intéressant la vallée du Rhône, a bien voulu soumettre à mon étude trois objets en bronze de grande antiquité. Bien qu'ils témoignent d'une pratique déjà très avancée de la métallurgie, ils rentrent incontestablement dans la catégorie de ceux que les tenants d'un *préhistorique* absolu considèrent comme particulièrement caractéristiques de l'âge du bronze.

L'un en effet, est une de ces haches en forme de coin épais et court, à tranchant peu développé, à double aileron et anneau d'attache pour l'adaptation d'un manche, qu'on désigne souvent sous le nom de celts (fig. 42). La rareté des instruments de cette nature fabriqués en fer et l'abondance de ceux dont le bronze a fourni la matière autorisent à penser que le premier de ces métaux commençait à peine à devenir usuel à l'époque où les celts de ce type ont cessé d'être en faveur.

L'autre est un sphéroïde creux, aplati à ses pôles, où se rencontrent deux larges ouvertures circulaires. Il est couvert de gravures décoratives sur toute sa surface (fig. 26).

Le troisième est un de ces cylindres longs et étroits, pourvus, sur toute leur étendue, d'anneaux mobiles et bruisants, qui les ont fait rapprocher, malgré la différence de configuration générale, des sistres égyptiens (fig. 31).

Ces objets proviennent du canton de Saint-Vallier, dans le département de la Drôme. Ils ont été recueillis, il y a quelques années, sur une petite terrasse du promontoire granitique, qui, sous le nom de Rochetaillée, se dresse brusquement entre Saint-Uze et Saint-Barthélemy-de-Vals, au-dessus du ruisseau de la Galoure par lequel il est entouré comme par un fossé défensif. Ce promontoire a été si puissamment fortifié par la nature, qu'il a dû être dans l'antiquité, comme il l'a été au moyen âge, l'un des séjours préférés des maîtres du pays.

Qu'à et là, les replis de la roche enserrant quelques parcelles cultivables. En faisant des plantations dans l'une d'elles, le propriétaire du lieu rencontra, avec quelques anneaux de bronze qu'il jugea de peu d'importance¹, les trois objets groupés ensemble au sein d'un amas de terreau noir d'une faible étendue. Aucune enveloppe protectrice ne leur avait été ménagée : pas la moindre trace d'un coffre en pierre ou en bois ; de plus, on n'aperçut auprès d'eux ni poteries², ni ossements. Il est malaisé, par conséquent, de préciser la cause de leur dépôt en cette place. L'hypothèse d'une sépulture profondément atteinte par la double action du temps et des agents chimiques de la nature paraît toutefois l'explication la plus acceptable. On sait avec quelle intensité la décomposition s'exerce dans certains terrains meubles et peu profonds à l'égard des substances qui peuvent s'y trouver enfouies et, notamment, des substances organiques. Les éléments putrides du corps humain, les os même du squelette, le bois, les

¹ Probablement quelques bracelets constitués par une simple tige courbée en cercle et dépourvue de toute ornementation. Peut-être aussi quelques-uns des anneaux qui manquent au cylindre.

² Telle est au moins l'opinion de l'auteur de la découverte ; mais on sait avec quelle facilité les personnes n'ayant pas l'habitude des fouilles archéologiques laissent passer, sans les reconnaître, les débris de la céramique antique mélangés à la terre. La méprise est surtout facile avec les poteries primitives généralement de couleur sombre, grossières, mal cuites et friables, dont la porosité grande a aggloméré en abondance les particules terreuses sur toutes leurs surfaces.

étoffes, la poterie mal cuite, s'y résolvent et disparaissent, en ne laissant d'autre trace de leur ancienne existence que la coloration plus foncée et souvent noirâtre communiquée aux parties ambiantes. Le bronze seul, lorsque le laminage ne l'a pas réduit à l'état papyracé, y jouit d'une immunité relative.

On peut admettre ainsi que les trois antiques remises à M. le comte de la Sizeranne sont les derniers vestiges de la sépulture d'un Ligure ou d'un Celte¹, ayant établi sa demeure sur la terrasse où la découverte a été faite, et inhumé, ou incinéré, sur le lieu même où s'élevait son habitation².

C'est pour la première fois peut-être qu'on a sujet de remarquer d'une manière aussi positive l'association de trois objets de cette nature; il en peut résulter quelques indices pour la détermination de l'usage auquel ils étaient affectés.

II

Le sphéroïde a été nécessairement un objet de luxe et d'apparat, une marque de distinction, un insigne. On ne voit pas à quelle destination courante et utilitaire il aurait pu se prêter. Malgré son volume caractérisé par la longueur de deux axes dont le plus grand mesure 0^m,115 et l'autre 0^m,070, il pèse seulement 410 grammes; l'épaisseur du métal y est à peine de 2 millimètres, et tout emploi de nature à exiger quelque force de résistance en eût, comme tout choc un peu violent, fatalement amené la destruction. Ainsi que le montre le cro-

D'après les notions ethniques et géographiques recueillies au vi^e siècle avant notre ère par Hécatée de Milet et, un peu plus tard, par Hérodote, les Ligures auraient occupé le bassin du Rhône avant les Celtes.

² Des remarques de plus en plus nombreuses tendent à démontrer que les sépultures dans certaines contrées de la Gaule étaient souvent faites sur le lieu même où le défunt avait vécu. M. Bulliot notamment a fréquemment rencontré des sépultures par incinération sous l'aire des habitations dont il explorait les ruines, dans le célèbre oppidum du mont Beuvray.

quis ci-joint (fig. 26), les proportions en sont harmonieuses, le galbe très élégant. La grande recherche de sa décoration achève de montrer qu'on lui demandait seulement d'attirer le regard et de lui plaire.

Il n'a pu remplir sur la poitrine l'office de la bulle dont la mode a dû exister de très bonne heure en Gaule, et dont les bas-reliefs de l'époque gallo-romaine fournissent encore des exemples. Si accentués que soient dans cette bulle le développement et la saillie qui paraissent la distinguer de celle qu'on portait en d'autres pays, et notamment à Rome, il n'est pas supposable qu'on s'accommodât, pour sa



FIG. 26. — 2/3.

Sphéroïde de Rochetaillée.

suspension, d'une perforation transversale, dont le moindre inconvénient eût été de faire apparaître un vide noir et disgracieux à sa partie la plus en vue. A défaut d'une belière plus rationnellement indiquée et d'une commodité plus grande pour un tel usage, les ouvertures destinées au passage d'un cordon n'auraient pu être que latérales, dans une direction parallèle au corps. Mais, même dans ces conditions, le sphéroïde de Rochetaillée pourrait être difficilement considéré comme une pendeloque, puisqu'un tel emploi eût rendu superflue, en

la cachant contre le vêtement, une bonne moitié d'une ornementation évidemment exécutée avec la préoccupation de n'en rien perdre. Les artisans de toutes les époques se sont montrés également soucieux de s'épargner un travail inutile. Des bracelets, des anneaux de jambe, des torques gaulois qui se font remarquer dans nos collections par la richesse et le fini de leur décoration, n'en sont pourvus que sur leur face externe, prouvant ainsi que, dès les temps anciens, on savait faire l'économie d'un travail qui pouvait ne pas servir. Si donc le sphéroïde de Rochetaillée a été minutieusement gravé sur toute sa périphérie, c'est qu'incontestablement il était fait pour être aperçu de toutes les directions, sous toutes ses faces, et produire simultanément la même impression de richesse dans tous les sens.

L'ornementation qui en couvre toute la surface est de style géométrique. L'ordonnance générale en est caractérisée par l'alternance de parties lisses et polies et de parties gravées et mates. L'éclat brillant des premières contrastait, comme il contraste encore aujourd'hui, grâce à une patine d'un beau vert-émeraude, avec l'aspect terne résultant, pour les secondes, des traits fins et serrés dont elles sont chargées. Le motif dominant des combinaisons de lignes tracées par le burin est celui du chevron, ou dent de loup, presque exclusivement usité d'ailleurs à cette époque. Les agencements auxquels on l'a fait se prêter, se trouvent répartis dans sept bandes ou zones évoluant dans le sens horizontal, entre les bourrelets confortatifs des orifices. Ces bandes sont séparées les unes des autres par un double ou triple sillon assez profondément entaillé dans le métal et facilement visible à distance.

Le graveur a eu le tort d'y tracer à main levée, sans esquisse préparatoire, les dessins dont elles sont remplies. Il ne pouvait guère, dans de telles conditions, respecter les convenances de la symétrie et assurer l'exactitude des raccords. Aussi aperçoit-on très vite dans son œuvre, des chevauchements et des incohérences plus imputables à un défaut de soin, qu'à la volonté, ou à la maladresse. Ces déficiences s'aggravent de l'intervention de damiers ou de losanges emplantés, en manière de cartouches additionnels, aux extrémités des diamètres. C'était sans doute un moyen de rompre la monotonie des lignes chevronnées, mais on n'en a pas moins sujet de regretter

que le graveur n'ait pas su concilier, avec l'intérêt de la variété, celui de l'exécution irréprochable dont quelques-uns de ses émules se sont, en pareille occurrence, ménagé le profit.

Le sphéroïde de Rochetaillée en effet n'est pas seul de son espèce. Il compte au moins deux congénères dont il est naturel de le rapprocher, en les comparant ensemble. S'il peut aller de pair avec eux pour l'élégance du galbe, il leur reste sensiblement inférieur en ce qui concerne la perfection du travail décoratif.

L'un de ces sphéroïdes a été recueilli, il y a un certain nombre d'années déjà, au milieu des pilotis de la station de Grésine, au lac du Bourget (fig. 27). Conservé, près de son lieu d'origine, au musée de

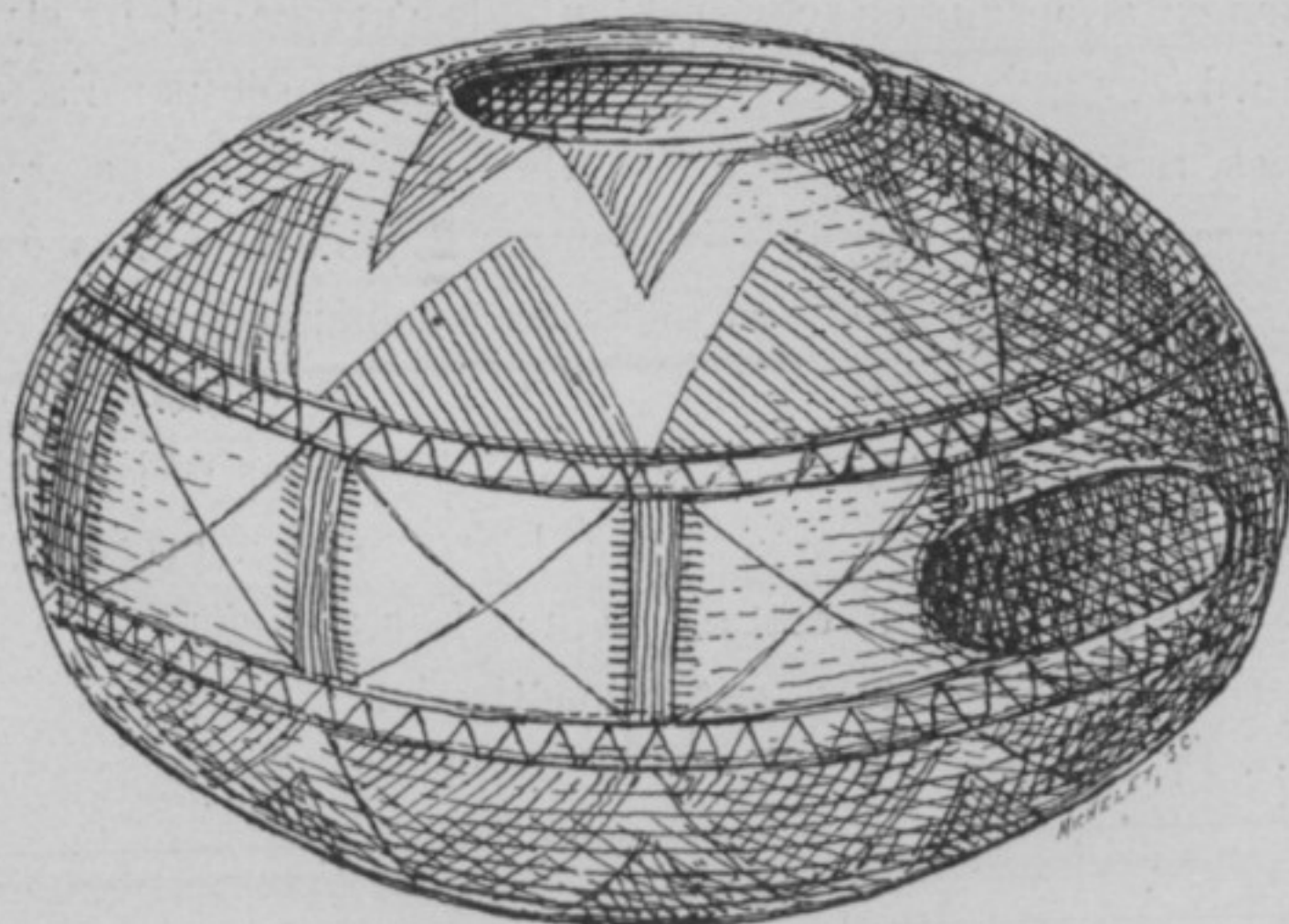


FIG. 27. — 1/1.

Sphéroïde de la station de Grésine.

Chambéry, il a été signalé et figuré par M. E. Chantre, dans sa grande monographie de *l'Age du bronze dans le bassin du Rhône*¹. Le dessin publié par lui n'accuse pas les séries de lignes finement gravées dans l'intérieur des triangles et chevrons, mais il montre que le motif adopté pour la décoration a été appliqué et suivi avec toute l'attention nécessaire à l'observation parfaite des lois de la régularité. L'œil n'y

¹ Voir première partie, p. 207, et deuxième partie, p. 192.

est surpris par aucun de ces bousillages, pour employer l'expression courante des ateliers, qui le choquent plus d'une fois dans le sphéroïde de Rochetaillée.

Le même mérite se fait remarquer dans le sphéroïde associé au beau ceinturon à pendeloques triangulaires et aux autres pièces remarquables qui ont rendu célèbre la découverte de la Ferté-Hauterive, et sont une des gloires du musée de Moulins. Jamais peut-être la



FIG. 28. — 3/4.

Sphéroïde de la Ferté-Hauterive.

pratique primordiale de la gravure n'a révélé plus de distinction, ni donné de meilleurs résultats. Après les publications si consciencieusement illustrées par E. Tudot¹ et par M. Queyroy², le nouveau dessin qu'il me paraît bon d'en donner (fig. 28) montre avec quelle intelligence de son art et quelle sûreté de main le décorateur de cette

¹ Voir *Rapport* (et planche annexée) sur les bronzes antiques trouvés à la Ferté-Hauterive, près de Moulins, en 1853, par E. Tudot, dans le tome III du *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, p. 222.

² Voir *Catalogue du musée départemental de Moulins*, pl. XXXVII.

belle antique a su y satisfaire aux conditions d'agencement symétrique, et de variété dans la régularité, comportées par son programme.

En rapprochant ces sphéroïdes les uns des autres, on reconnaît que tous procèdent d'une conception identique et ont eu manifestement la même destination. Il suffit d'y arrêter le regard pour comprendre qu'on a entendu leur réserver un rôle indépendant, isolé, leur permettant de garder toujours leur caractère essentiel. La préoccupation qu'ils accusent est prohibitive de tout voisinage, de tout contact de nature à les diminuer dans l'effet qu'ils devaient produire. On se les représente sans effort, couronnant une hampe plus ou moins longue, à la manière de ces globes argentés qui surmontaient jadis les bâtons cantoraux dans la plupart de nos églises. Leur adaptation à une tige les traversant de part en part, semble même positivement indiquée, non seulement par le vide et le bourrelet de leurs pôles, mais encore et surtout par la petite entaille plus ou moins rectangulaire ouverte dans l'épaisseur du métal, suivant le plan du grand axe, afin de permettre l'introduction d'une cheville traversant la hampe perpendiculairement à sa direction et y fixant le sphéroïde à la hauteur voulue.

Dès les temps où la pierre fournissait seule à l'homme ses armes et ses instruments, on trouve, dans les stations de quelque importance, des sphéroïdes empruntés à des roches de natures diverses et présentant, sous le rapport de la forme, la plus grande analogie avec le sphéroïde de Rochetaillée, ou ses similaires. Il sont à peu près de même volume et, comme eux, perforés dans le sens de la moindre épaisseur, pour le passage d'un manche¹. Tous ont été l'objet d'un travail assez compliqué et si, dans certains cas, le peu d'intérêt de la matière employée autorise à n'y voir qu'une arme courante de la classe des casse-tête, ou même de vulgaires marteaux, dans d'autres, au contraire, la rareté de la substance, sa provenance lointaine, le poli soigneux à qui sa dureté a permis de faire apparaître une coloration vive et agréable à l'œil, induisent à croire que la pièce a compté parmi ces objets de luxe, dont il est fait parade dans les circonstances solennelles.

La pensée se reporte volontiers, à leur occasion, vers ces *bâtons de*

¹ Le camp de Chassey, en Saône-et-Loire, en a fourni notamment de nombreux spécimens à son heureux explorateur, M. le D^r Loydreau de Neuilly.

commandement si minutieusement et, souvent, si artistement sculptés dans un os long, ou une corne de cervidé, et assurément aussi dans les bois durs. Les collections publiques et privées permettent aujourd'hui d'en étudier d'importantes séries, et puisque les données comparatives procurées par l'ethnographie paraissent établir qu'on ne s'est pas trompé sur la qualification qu'on leur a donnée¹, on incline aisément à ajouter à leur extrémité supérieure, comme complément naturel, quelque'un de ces sphéroïdes en serpentine, en jade, en néphrite, qui en fait aussitôt une arme de grand luxe, ou un sceptre d'apparat. L'arme de luxe a dû être d'ailleurs le premier insigne de la puissance. Le chef le plus fort, le dominateur le plus incontesté a dû posséder l'arme la plus parfaite et la plus belle, et le casse-tête ou la hache assurant le triomphe ordinaire de sa volonté devait, de par la seule logique des choses, devenir le signe visible et le symbole de son autorité.

Lorsque, par la suite des temps, le métal eut remplacé la pierre dans ses affectations usuelles, et que la métallurgie du bronze put satisfaire à tous les besoins, on ne demanda plus les objets de luxe qu'à cet alliage si facile à fourbir et d'un éclat si resplendissant. La matière changea, mais les formes restèrent; c'est une loi bien connue dans l'histoire ancienne des progrès industriels, et les sphéroïdes de Haute-rixe et de Rochetaillée, adaptés à un manche, purent affirmer, à leur tour, entre les mains de quelque personnage de marque, la puissance religieuse ou politique dont l'avaient investi la confiance populaire, ou les privilèges de l'hérédité.

Qu'on ne considère pas cette proposition comme purement objective et trop empreinte d'imagination. Aucune sépulture, à vrai dire, aucune découverte d'antiquités ne nous a encore rendu un insigne, un sceptre de cette nature, dans un état d'intégrité parfaite. Une inégale aptitude de résistance à l'action du temps a dû fatalement entraîner, dans ses divers éléments constitutifs, des destructions et des dissociations propres à mettre aujourd'hui la clairvoyance en défaut et à égarer le jugement. La substance ligneuse du manche, notamment, était vouée

¹ Dans sa très récente *Introduction à l'étude des races humaines* (1 vol. in-80, Paris, A. Hennuyer, 1887), M. de Quatrefages constate par exemple que les bâtons de commandement des troglodytes de Canstadt et de Cro-Magnon sont fort semblables à ceux des Indiens de la rivière Mackenzie.

plus qu'aucune autre, à un prompt anéantissement, et sa suppression peut singulièrement favoriser une méprise. Mais les réalités tangibles ne sont pas indispensables pour qu'on fasse foi aux vraisemblances aperçues par la pensée : lorsqu'elles font défaut, il reste à vérifier si quelque figuration, si quelque représentation du sculpteur ou du peintre remontant à une époque à peu près contemporaine, ne permet pas de combler la lacune.

Il est, cette fois, deux bas-reliefs au moins qu'on peut interroger utilement. Le premier se trouve en Asie Mineure : quel qu'en soit l'éloignement, la prétention d'en faire état ici ne surprendra pas ceux qui savent quelles affinités étroites, bien qu'insuffisamment définies encore, ont existé, dès les périodes les plus reculées, entre notre Gaule et cette région de l'Asie occidentale. On ne peut contester aujourd'hui que la première ait plus ou moins directement emprunté à la seconde, vers les temps qu'on assigne à l'âge du bronze, des armes, des parures, des symboles, des formes et types divers, impliquant comme un lien de parenté entre les combattants de certains bas-reliefs de l'Assyrie, ou du pays des Hétéens, et les morts dont nos tumulus et les cimetières gaulois de la Champagne nous ont livré le mobilier funéraire. L'histoire, d'ailleurs, n'a-t-elle pas recueilli à cet égard comme l'écho de vieilles traditions, lorsqu'elle a mentionné ces bandes guerrières qui, par une sorte d'influence de choc en retour, sont allées, pendant plusieurs siècles, fournir des contingents considérables aux armées des rois de Mysie et de Bithynie ? Bien plus, ces bandes n'ont-elles pas fini par si bien dominer dans ces parages, qu'elles y ont constitué ce royaume de Galatie, dont les destinées n'ont été ni sans importance, ni sans durée.

Or, à Boghaz-Keui, l'ancienne Pterium de Cappadoce et précisément dans un de ces territoires asiatiques où quelques-uns de nos ancêtres semblaient se retrouver comme chez eux, MM. Georges Perrot et Guillaume ont rencontré une sculpture rupestre où des sphéroïdes se montrent dans les conditions qui paraissent convenir à ceux de Grésine, de Haute-Rive et de Rochetaillée ¹.

¹ Voir pl. XXXVIII de l'ouvrage intitulé *Exploration archéologique de la Galatie de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont*,

Dans ce gigantesque bas-relief, deux cortèges vont au-devant l'un de l'autre et s'offrent des présents. Dans la partie de gauche, on remarque particulièrement deux personnages dont le haut rang est attestée par l'attitude humiliée de deux êtres humains sur la tête desquels l'un d'eux marche dans toute la vérité de ce verset du psalmiste :... *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*¹. Tous deux tiennent de la main droite un insigne manifeste, un véritable

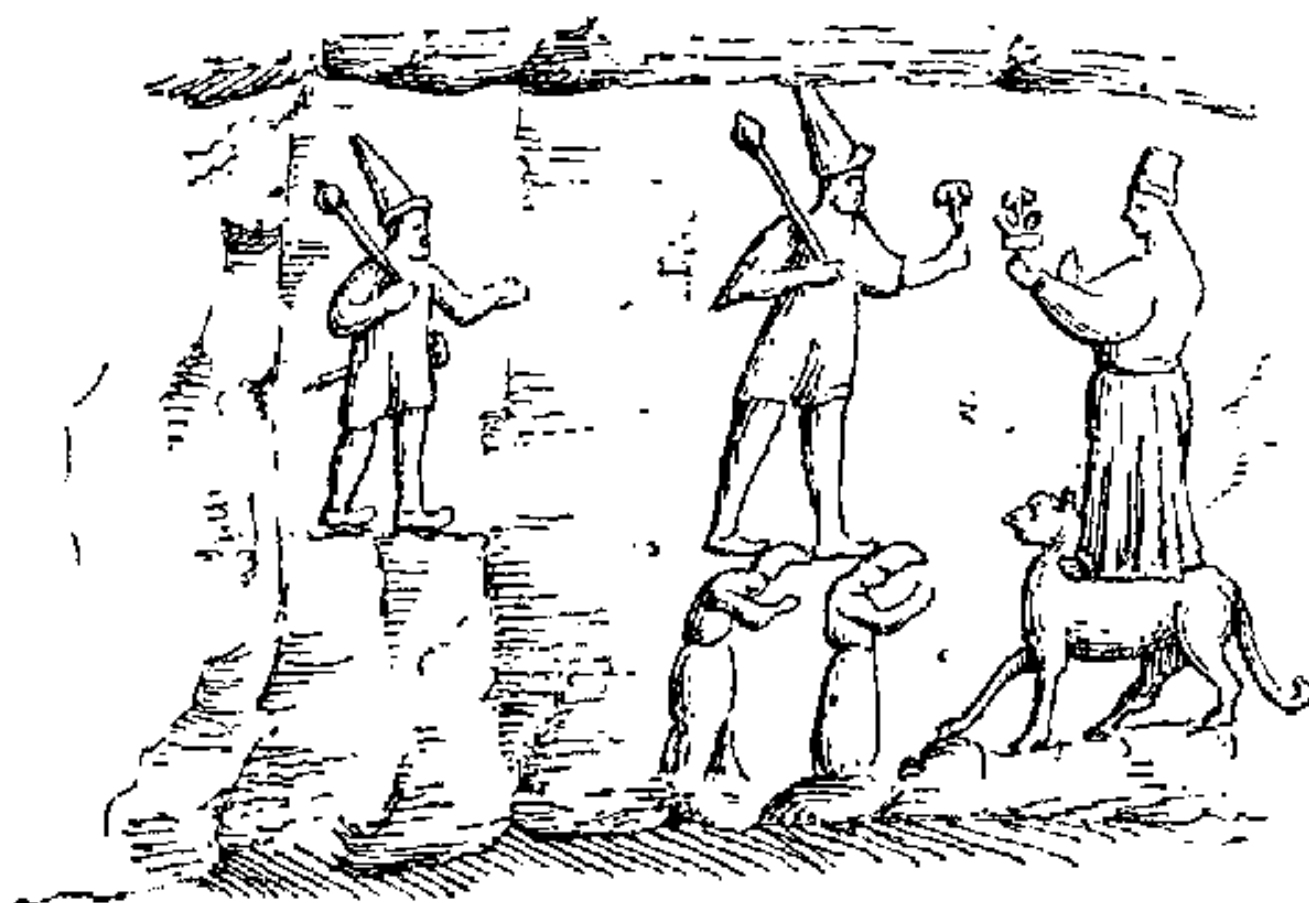


FIG. 29.

Croquis partiel du bas-relief de Boghaz-Keni.

sceptre, dont-ils appuient la courte hampe sur leur épaule et dont l'extrémité supérieure est pourvue d'une expansion globulaire identique d'aspect à celui que fournirait un de nos sphéroïdes fixé au bout d'un bâton (fig. 29). Le même objet apparaît aux mains de plusieurs dignitaires dans un autre bas-relief dépendant du même monument.

L'analogie est plus grande encore et plus démonstrative dans une figure au repoussé d'une coupe en or faisant partie de ce merveilleux trésor de Petrossa, dont M. Odobesco publiera prochainement la

exécutée en 1861 et publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par G. Perrot et Guillaume (2 vol. in-f°). Paris, 1872. C'est à cette planche qu'est emprunté le croquis partiel publié ici.

¹ Ps. cix, 2.

monographie. Parmi les divinités groupées en cercle au fond de cette coupe, il en est une, de sexe masculin, tenant, de la main droite également, un objet de même forme que celui dont sont pourvus les potentats de Boghaz-Keui (fig. 30). Le Dieu l'incline, il est vrai, vers la terre, mais la nécessité de disposer en hauteur la corne d'abondance soutenue par son autre main, a évidemment obligé le décorateur de la



FIG. 30.

Figure au repoussé dans une coupe en or de Pétrossa.

coupe à imprimer au bras droit un mouvement différent de celui du bras gauche, afin d'éviter une attitude anormale et, surtout, disgracieuse. A part ce renversement, dont l'interprétation se présente si naturellement à l'esprit, le caractère d'insigne, de marque de dignité et de puissance reste certain dans l'objet dont il s'agit. Il y a identité parfaite, sous le rapport de la brièveté du manche et même disposition du globe en couronnement. On distingue même sur ce globe le tracé, dans le sens horizontal, de bandes décoratives favorisant ainsi jusque dans les détails, son assimilation aux sphéroïdes en bronze recueillis en France.

La constatation de cette similitude à Petrossa, c'est-à-dire en Roumanie, n'est pas chose indifférente. La région danubienne où il est donné de la faire, est encore de celles qui ont longtemps servi de lieu de passage et de séjour aux populations de race celtique. La conception ornementale de la coupe relève assurément de l'art classique et s'est inspirée des données mythologiques accréditées en Grèce, mais la caractérisation des individualités divines et le choix de leurs attributs distinctifs ne s'en sont pas moins faits suivant les idées et les coutumes locales. De là ce style particulier que M. Odobesco est disposé, si je ne me trompe, à appeler *scythique* et dont le nom n'est pas pour inquiéter les antiquaires ayant eu la curiosité de rapprocher quelques-unes des notions concernant les Celtes, de celles qu'Hérodote fournit à propos des Scythes au livre IV de son *Histoire*.

III

L'affectation du sphéroïde de Rochetaillée à un insigne de commandement n'a donc, en soi, rien d'irrationnel : on peut, en ce qui le concerne, admettre, jusqu'à nouvel ordre, cette explication de son existence. Mais que penser du cylindre à anneaux mobiles qui l'accompagnait ?

Il appartient encore, on le reconnaît à première vue, à cette classe d'objets que leur conformation exclut des rôles usuels et utilitaires et désigne avant tout pour la montre et l'apparat (fig. 31). Le tube de bronze, qui en est l'élément fondamental, est très élégamment décoré de faisceaux de traits au burin, horizontaux ou réciproquement obliques, dont l'arrangement harmonieux se développe, sans interruption, du sommet à la base. De la face externe de ce tube, long de 122 millimètres et large de 18 (abstraction faite de l'expansion latérale constituant ses extrémités) saillaient neuf belières rigides, faisant corps avec le tube et disposées par séries ternaires, à intervalles égaux, dans le sens de la longueur. Chacune de ces belières a reçu un anneau de bronze qui s'y meut librement. Il ressemble absolument aux modernes anneaux de nos rideaux et tentures ; son épaisseur se réduit à 2 ou 3 millimètres ; le vide de sa circonférence n'en dépasse pas 18 ou 20. Cet anneau en contenait lui-même de beaucoup plus petits, mais on ne peut en apprécier le nombre ; leur exigüité a probablement permis à des chocs, ou à l'oxydation, d'en détruire la plus grande partie. En

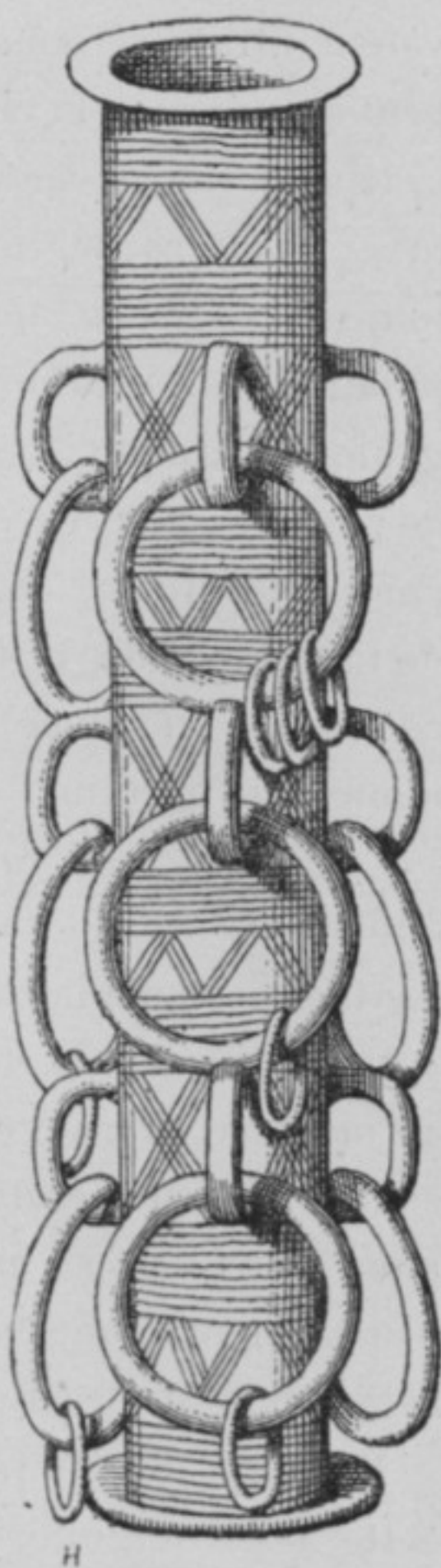


FIG. 31. — 3/4.

Cylindre bruissant de Rochetaillée.

l'état, il subsiste huit anneaux de la première catégorie, sur les neuf que comportait le cylindre ; trois d'entre eux paraissent avoir perdu les anneaux plus petits qui leur étaient subordonnés ; quatre en contiennent encore un ; un seul en réunit trois. Tous ces anneaux s'agitent et bruissent au moindre ébranlement. On ne peut douter que ce bruissement ne soit la raison d'être essentielle de l'appareil dont ils sont partie intégrante. On n'entrevoit, en dehors de cette donnée, aucune valeur utilitaire pour cet objet, et c'est assurément d'après elle qu'on peut se ménager la chance d'en découvrir la destination.

Il ne sera pas contesté que la vanité et la jactance, que l'amour du luxe, que la recherche de l'ostentation, de la gloriole et du bruit sous toutes ses formes, aient compté parmi les travers dominants des populations celto-gauloises. Dans les circonstances d'apparat, le guerrier gaulois chargeait le harnachement de son cheval de plaques brillantes, de phalères mobiles, de pendeloques de toutes sortes, évidemment faites pour déterminer, en s'entre-choquant, une sonorité aussi excitatrice de l'attention de la foule, que de l'ardeur de l'animal. Quelques découvertes du genre de celle de Vaudrevanges ¹ ne l'attestent pas moins que certaines sculptures déposées dans nos musées.

Ce guerrier lui-même, non content d'entourer son cou d'un volumineux collier de métal et de charger de riches anneaux ses bras, peut-être même la partie inférieure de ses jambes, s'appliquait encore à garnir son vêtement de feuilles de bronze estampées. Il suspendait, en manière de frange, des lames de même nature au ceinturon, ou à la chaîne d'airain soutenant son épée ². Tout ce métal était soigneusement fourbi, et sa mobilité provoquait à chaque pas un cliquetis, un bruissement, que son possesseur ne jugeait pas moins propice que sa splendeur, au prestige de sa personne.

Peu de sentiments ont été aussi vivaces que celui d'où procédait cette mode singulière. De beaucoup antérieure en Gaule à l'introduction des idées et des coutumes romaines, elle a résisté à leur influence et s'est maintenue après la conquête. Les stèles funéraires des soldats auxiliaires que les légions impériales empruntèrent aux provinces

¹ Le produit en est conservé au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

² Voir les détails donnés par Diodore (*Hist.*, V, 30) sur le fournement gaulois.

gauloises et à la Germanie, démontrent combien on y prisait encore aux II^e et au III^e siècle de notre ère, les chaînettes brillantes et les innombrables appendices métalliques susceptibles d'entrer en agitation au moindre mouvement et de prêter à la parure militaire plus de caractère et d'éclat ¹.

Il y a plus : il ne serait pas impossible que cet usage du bruissement personnel ait été, dans certains cas, une sorte de droit réservé à des situations supérieures ou privilégiées.

Dans l'extrême Orient, où nous trouvons souvent l'origine de tant d'usages immémoriaux, parce que l'évolution des siècles s'y est accomplie sans modifier sensiblement des traditions remontant à la plus haute antiquité, on voit des images sacrées, ou des membres de corporations religieuses, porter encore, à titre de marque distinctive, une sorte de sceptre métallique et musical, dont la sonorité s'éveille au moindre choc d'anneaux mobiles retenus par un support rigide et vibrant (fig. 32, 33, 34) ².

Dans l'ancienne Égypte, Isis et ses prêtres n'étaient-ils pas munis, aux jours solennels, du sistre, qu'avec quelques variantes, tant de buddhas tiennent encore à la main, dans les pagodes indoues ?

Au centre de l'Afrique, ou chez les Indiens de l'Amérique du Nord, l'accumulation des grelots et sonnailles dans leur bizarre accoutrement ne signale-t-elle pas à la superstitieuse vénération de la foule les habiles personnages qui se sont fait accepter comme interprètes et ministres des puissances surnaturelles ?

Sera-ce enfin manquer au respect dû aux idées chrétiennes que d'évoquer ici le souvenir des curieuses légendes celtiques attribuant, dans des conditions qui en font comme la caractéristique externe de leur sainteté, une clochette de forme carrée à la généralité des saints primitifs de l'Armorique et de l'Irlande ?

Si donc des résonances d'une nature déterminée et les appareils propres à les produire ont pu devenir un attribut conventionnel du

¹ Voir au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, les beaux moulages des stèles réunies au musée de Mayence et, notamment, ceux des stèles de *Plavotius* et de *Annaius Daverteus*.

² Les *Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône*, de M. E. Chantre, première partie, p. 109 et suivantes, contiennent à cet égard des indications et des dessins fort intéressants.

rang, de la puissance ou de la sainteté, c'est-à-dire d'une supériorité éminente, paraîtra-t-il maintenant téméraire de solidariser le cylindre bruisant de Rochetaillée au sphéroïde de bronze à côté duquel il gisait et de se le représenter, par exemple, comme ayant revêtu le

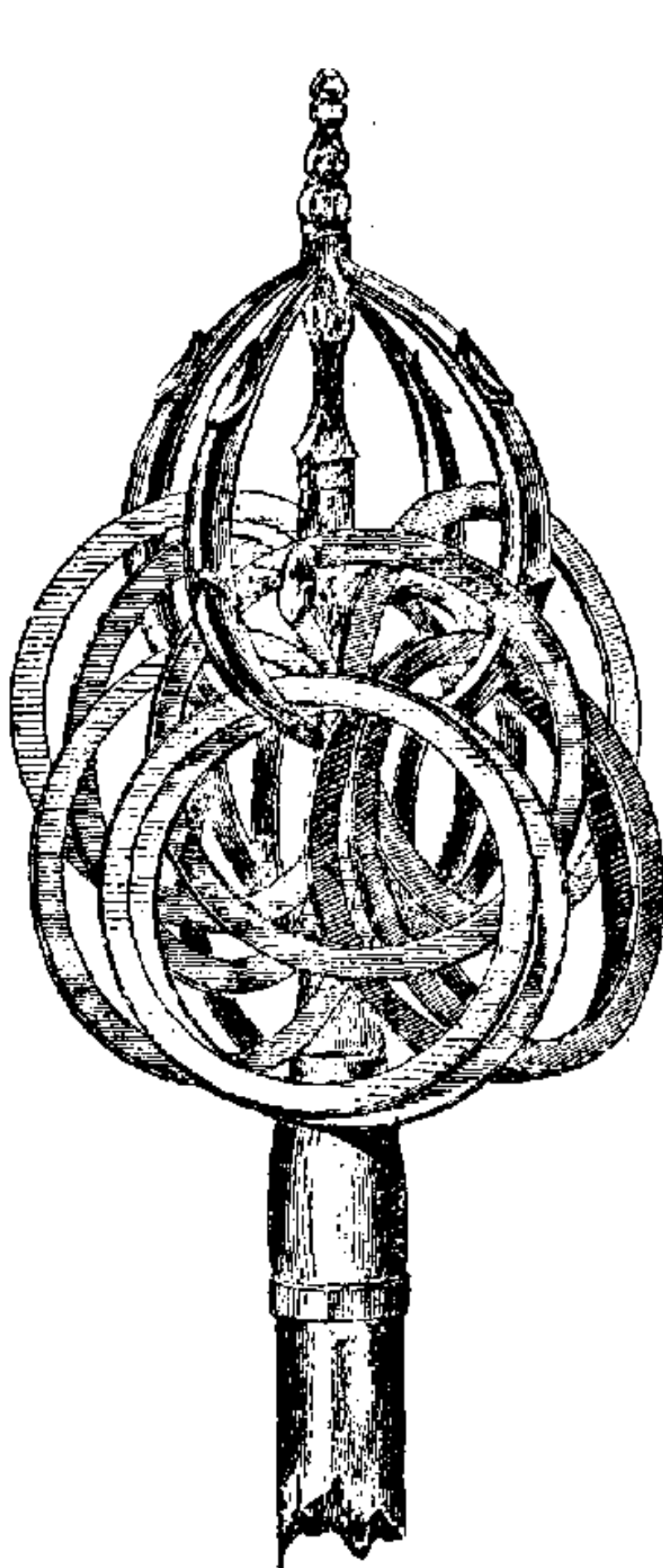


FIG. 32.

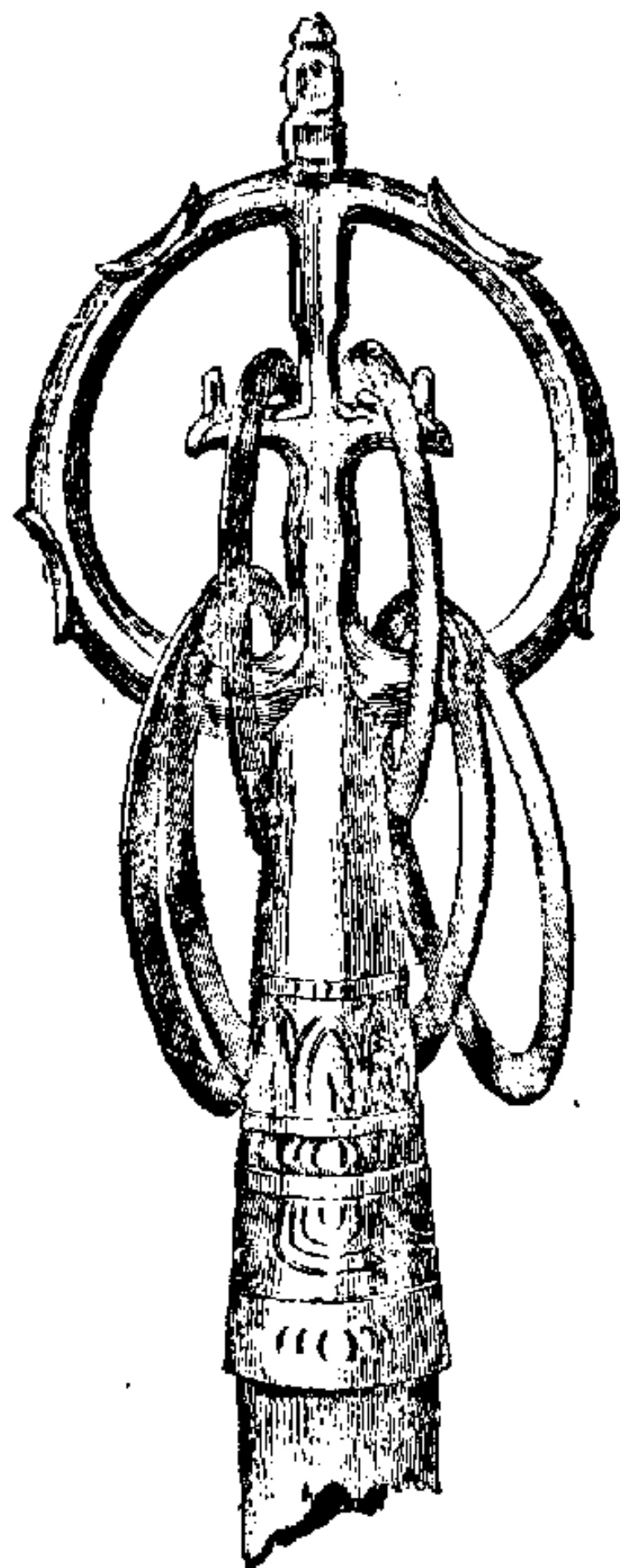


FIG. 33.

Sistres actuellement en usage au Japon.

manche en bois, support de ce sphéroïde et élément fondamental de tout insigne de la classe des sceptres ?

L'aptitude de ces manchons cylindriques à servir de revêtement

externe à la partie visible d'une hampe de peu de longueur est particulièrement prouvée par la belle garniture de ce genre recueillie dans le cimetière gaulois de San Margarethen, en Carniole¹. Son état d'intégrité est on ne peut plus démonstratif, et aucun spécimen n'en atteste mieux la destination bruisante. Les deux éléments distincts dont elle se compose fournissent un chaperon conique, au sommet de la hampe, et un tube subordonné à la partie où elle s'effile pour préparer son amortissement, au-dessus des pièces en saillie. Le cylindre de Rochetaillée n'a pas participé à la composition d'un ensemble aussi perfectionné, mais, tel qu'il est, il suffit à fournir une garniture de même caractère, et l'hypothèse qui le solidarise étroitement au sphéroïde, est grandement favorisée par leur juxtaposition réciproque dans l'amas de terreau noir qui les contenait.

Elle emprunte un nouveau degré de vraisemblance à la rencontre parallèle, dans la station de Grésine, du sphéroïde déjà cité du musée de Chambéry, et d'un cylindre identique, on peut le dire, à celui dont il est ici question (fig. 35). On ignore, il est vrai, si les deux objets étaient enfouis ensemble, sous les eaux, dans le même lit des vases du lac, et si la même exploration de la sonde les a ramenés simultanément au jour. Le pêcheur d'antiquités a négligé de le dire, et on n'a pas soupçonné qu'il pût être utile de le lui demander; toutefois, le fait seul de leur provenance commune

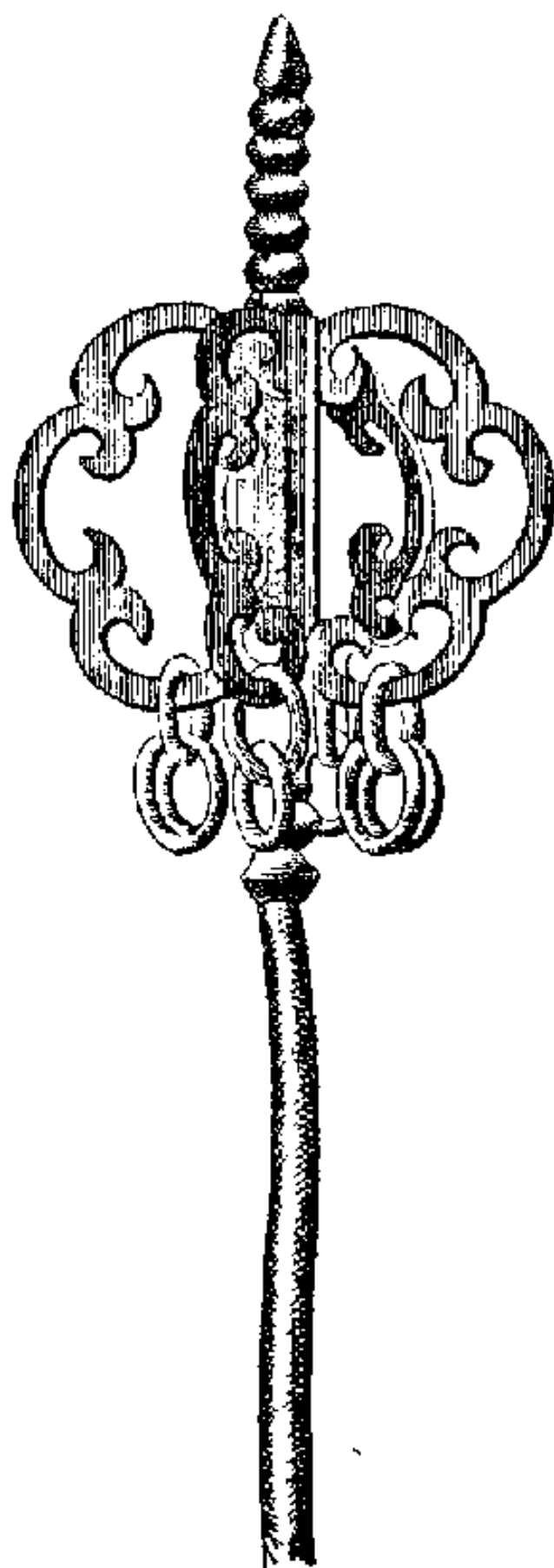


FIG. 34.

Sistre d'un Sive dans l'Inde.

¹ Voir 2^e partie, p. 94 et pl. VII, fig. V, des *Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, XIV Band (der neuen Folge IV Band), 1884.

devient une présomption sérieuse de la convenance de les rattacher l'un à l'autre, comme leurs similaires de Rochetaillée ¹.



FIG. 35.

Cylindre de la station
de Grésine.

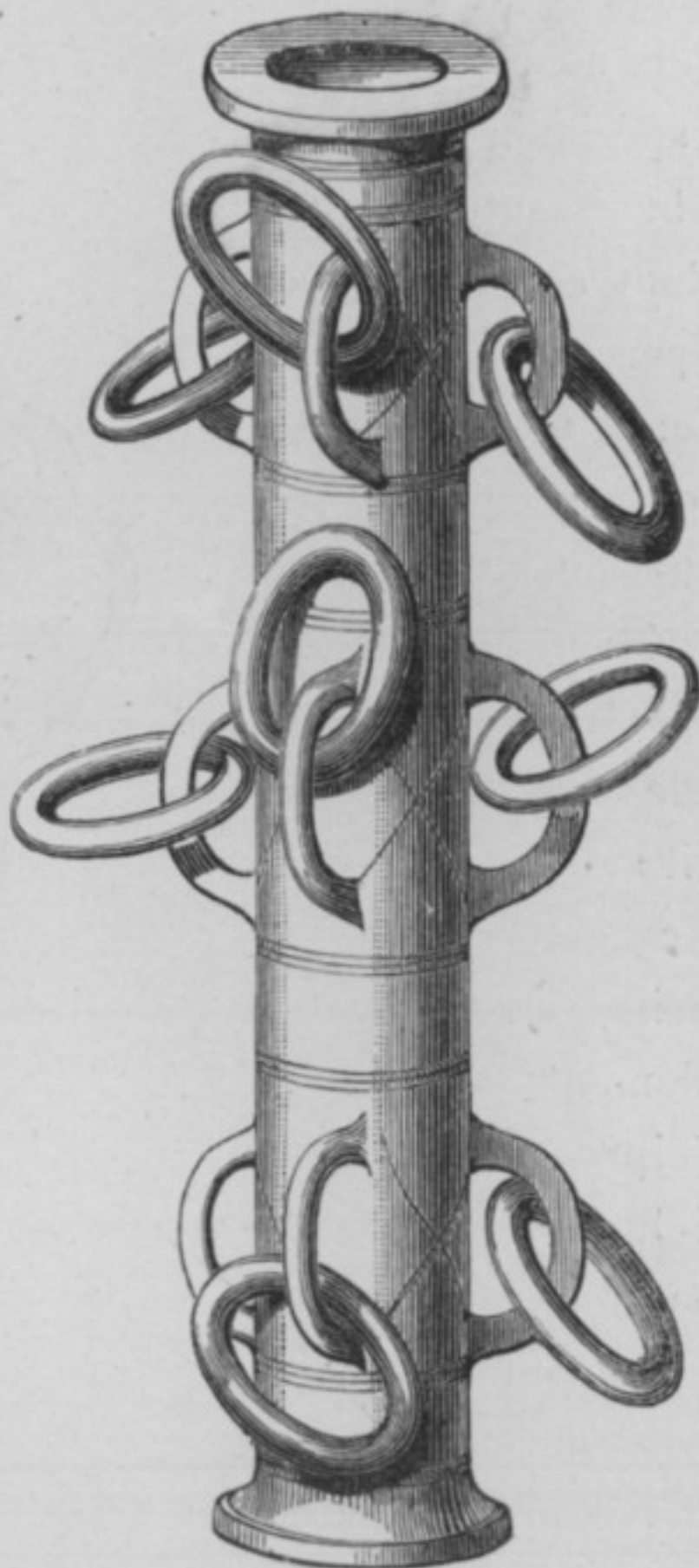


FIG. 36.

Cylindres bruissants de la station
de Grésine.

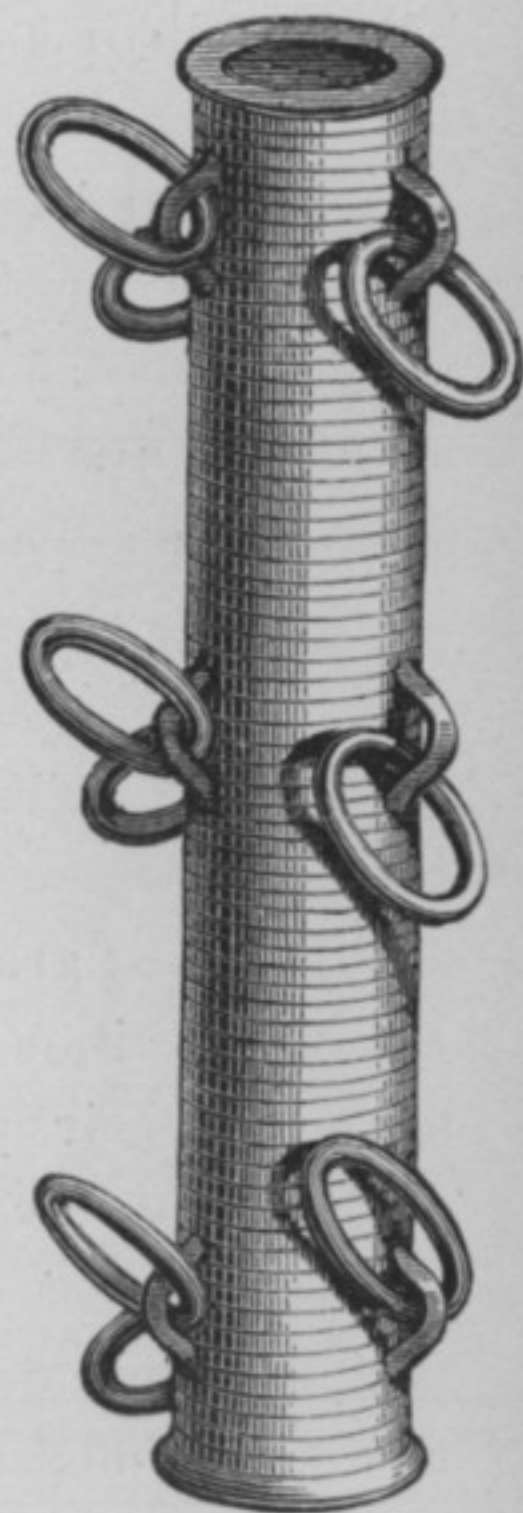


FIG. 37.

¹ Le cylindre dont il s'agit ici n'est pas le seul qu'ait fourni la riche et célèbre station de Grésine. M. Laurent Rabut, en 1872, en a retiré trois autres de ses pilotis (fig. 36, 37, 38). Ils sont absolument de même type, à peu près de même taille et ne présentent quelques différences que dans les détails d'une ornementation se maintenant d'ailleurs dans les mêmes données générales. Or, on a recueilli au même lieu des sphéroïdes s'écartant, à la vérité, de ceux qui viennent d'être mentionnés, par la disposition transversale de leurs orifices et l'existence à leur partie inférieure, d'un pertuis ovale, ou d'une longue douille propre à l'adaptation d'un manche, mais conservant, dans la physionomie d'ensemble, tous les caractères essentiels mis en relief dans la présente note (fig. 40). Beaucoup moins volumineux que les premiers, ils se font également remarquer par une fabrication et une ornementation d'une distinction réelle. Il est peu probable qu'on eût pris tant de soins

L'étude qui vient d'être faite de ceux-ci, a progressivement conduit à un résultat de même ordre : il semble établi que la somme la plus

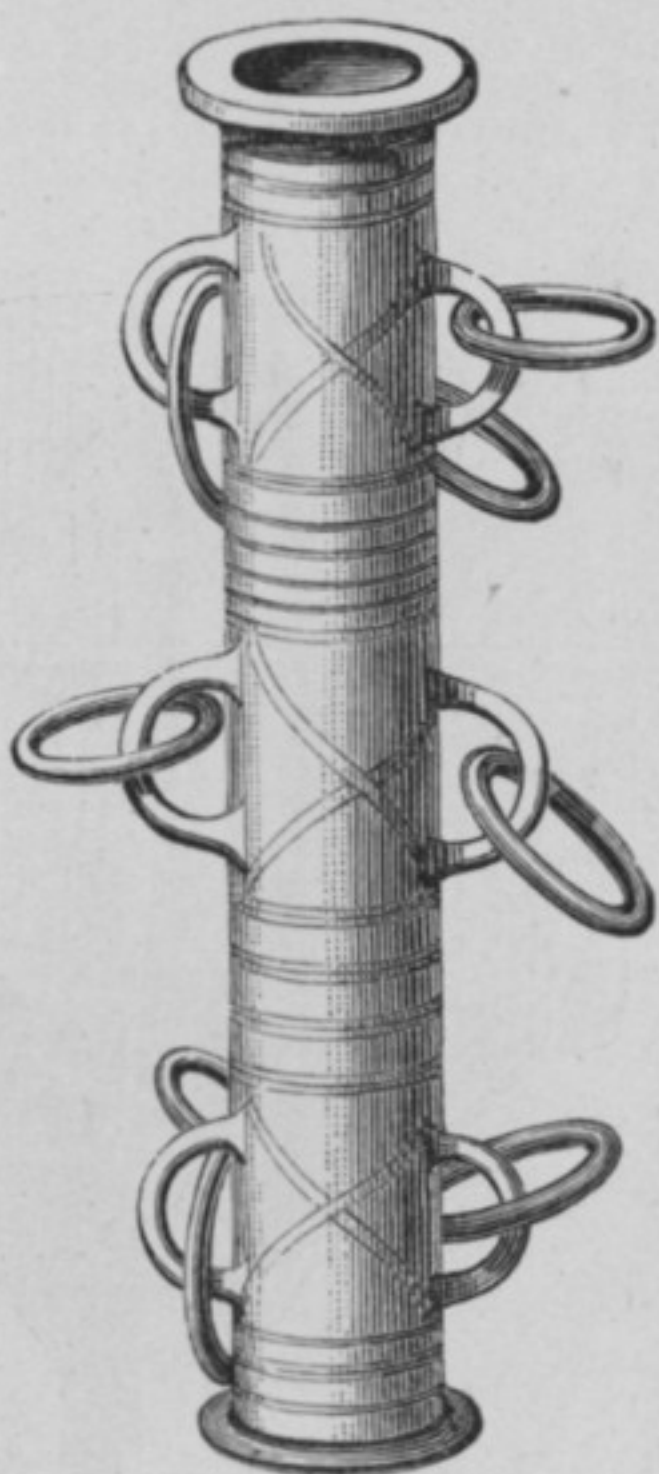


FIG. 38.

Cylindre bruissant de la station
de Grésine.

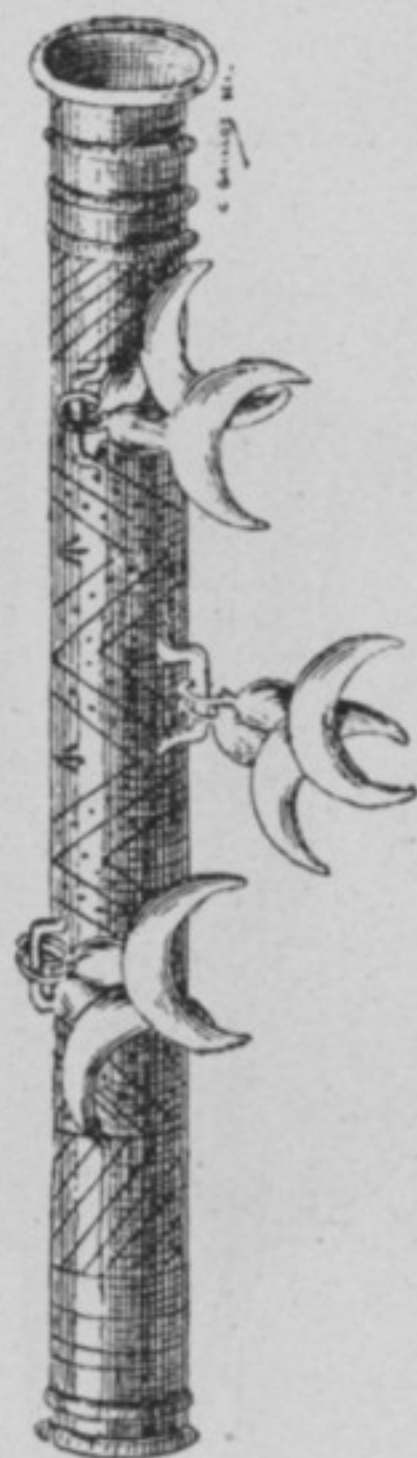


FIG. 39.

Cylindre de Brégnier
(Ain).

grande des vraisemblances se rencontre dans la donnée qui leur attribue le rôle d'un insigne révélateur de quelque prééminence. On

pour un objet affecté à un usage vulgaire. On ne s'arrête volontiers en ce qui les concerne, qu'à la pensée d'une destination décorative. Si après les avoir fixés au bout d'une tige légère, on fait passer par leurs ouvertures horizontales une flotte soyeuse de couleur éclatante, on pourra sans peine encore leur attribuer la valeur d'une marque de distinction. — Des sphéroïdes de cette seconde catégorie ont été rencontrés par M. Ollier de Marichard dans le trésor du Déroc (fig. 41) (voir *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* de Cartailhac et Chantre, année 1884, p. 220), mais il ne paraît pas qu'ils y fussent accompagnés de cylindres à anneaux bruissants. — Pour favoriser plus complètement une étude comparative des cylindres, nous donnons encore ici (fig. 39) le croquis de celui qui a été exhumé, avec une épée « d'une sépulture de l'âge du bronze », à Brégnier dans le département de l'Ain. Les anneaux mobiles y sont remplacés par de petits croissants. (V. pour les détails de la découverte, la livraison d'avril 1886 (p. 191) des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*.)

pourrait, sans doute, supposer au globe terminal de cet insigne une tige en bois précieux et richement sculpté, rendant inutile un revêtement en métal. Cependant, si artistique qu'on veuille supposer l'exécution de sa sculpture, cette tige, même à une petite distance, restera de peu d'effet, et ne s'harmonisera guère avec l'éclat resplen-

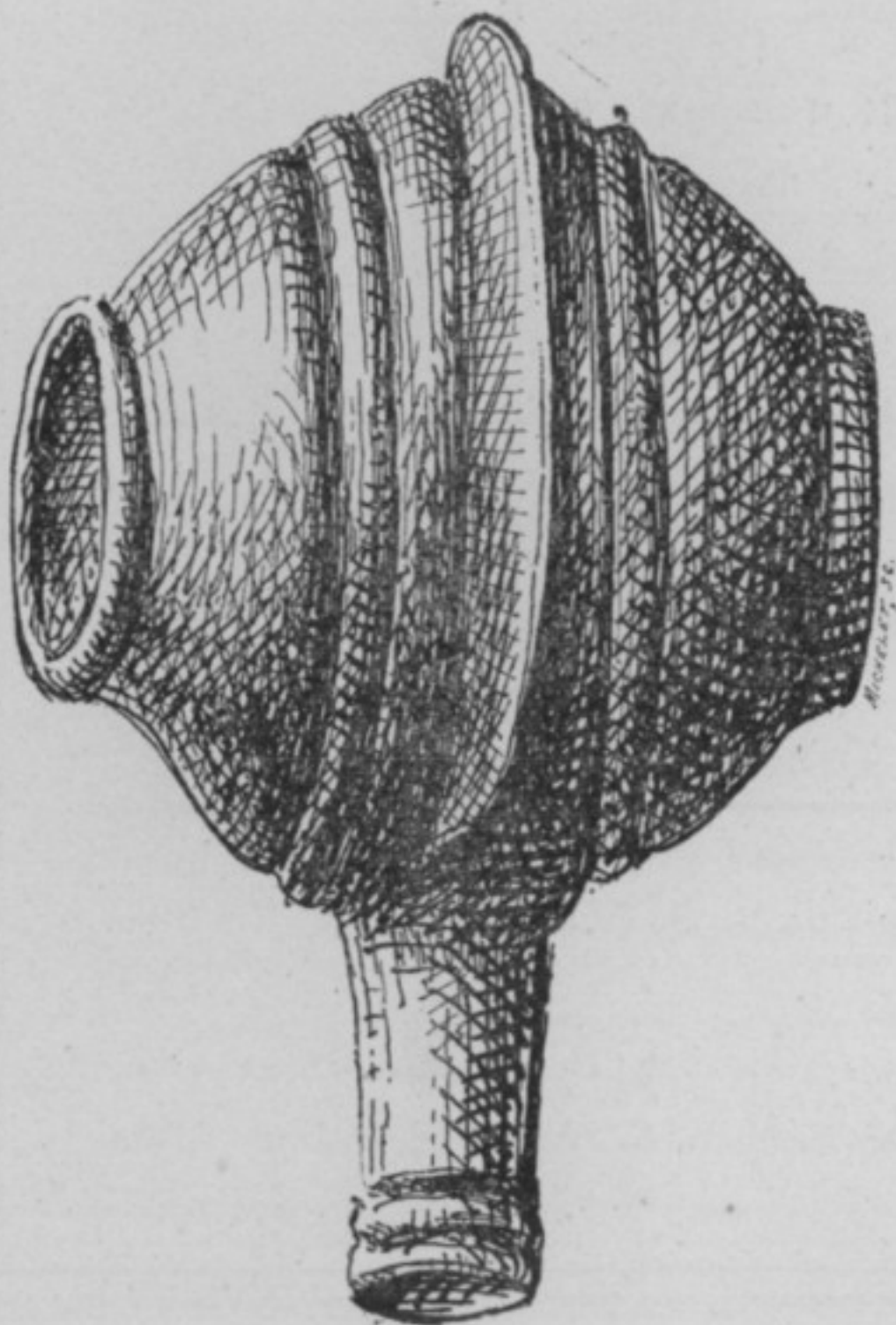


FIG. 40. — 1/1.

Sphéroïde à douille de la station
de Grésine.

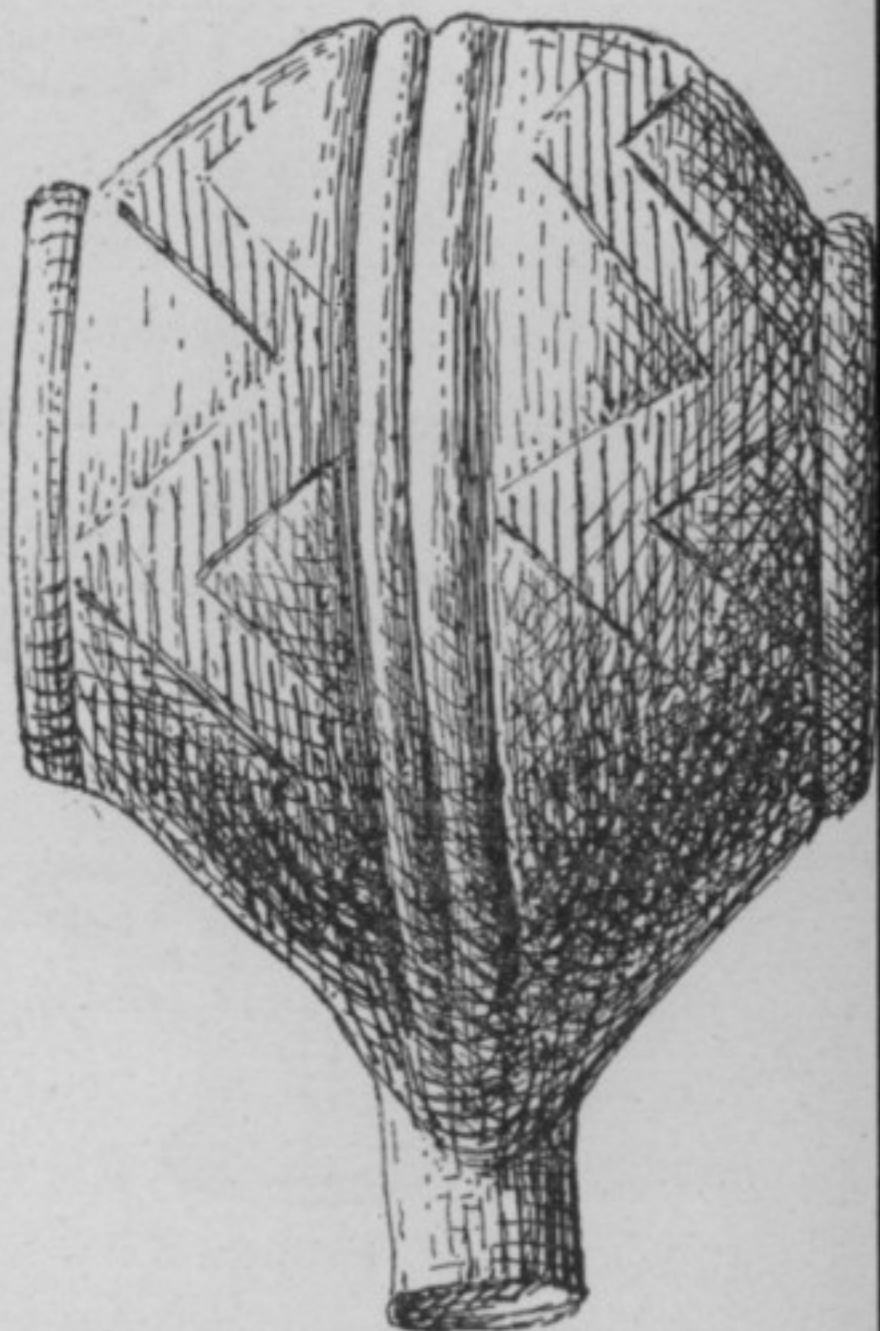


FIG. 41. — 1/1.

Sphéroïde à douille de la grotte
du Déroc.

dissant du globe. Qu'on munisse au contraire la tige ligneuse d'une enveloppe métallique brillante comme le globe et ornementée comme lui, et on lui procure aussitôt ce caractère d'exubérante richesse qui était si fort dans le goût du temps.

Les personnes qui examineront directement le cylindre et le sphéroïde de Rochetaillée pourront faire deux objections à cette manière de voir.

La coloration des deux objets n'est pas la même, bien qu'ils soient

demeurés l'un et l'autre pendant de longs siècles soumis à l'action des mêmes agents de la nature.

Un antiquaire expérimenté ne s'arrêtera pas à cette remarque. Il devinera, ce qui a été vérifié d'ailleurs, que l'auteur de la découverte, frappé de l'analogie existant entre le tube à anneaux mobiles et les modernes hochets de nos enfants, voulut savoir s'il n'était pas, comme eux, en métal de prix. Il lui infligea en conséquence le *récurage* aussi déplorable que consciencieux, à qui se doit la disparition d'une patine identique à celle du sphéroïde.

Les bourrelets constitutifs des orifices verticaux de ce sphéroïde, dira-t-on encore, circonscrivent un vide double en diamètre, de celui du cylindre; or il paraît naturel d'attribuer à la tige du sceptre supposé un volume égal dans toute sa longueur : il a donc été impossible de réunir les deux objets sur la même tige, l'un au-dessous de l'autre. Cette impossibilité ne prouve-t-elle pas qu'ils étaient et doivent rester indépendants ?

La raison n'est pas sans être spécieuse; toutefois, en y réfléchissant, elle devient négligeable pour un sérieux motif.

Il fallait une certaine épaisseur de bois pour procurer une solidité suffisante à la cheville transversale fixant le sphéroïde au sommet de son manche. Or, si cette indispensable épaisseur avait été maintenue sur toute la longueur de ce manche, on se fût trouvé dans l'obligation de donner une largeur proportionnelle au vide du cylindre. Mais alors, la saillie des belières s'ajoutant à cette largeur, l'ampleur générale du support eût presque égalé celle du sphéroïde et enlevé par conséquent à celui-ci toute la valeur de son galbe élégant. Il fallait donc, pour lui en conserver le mérite, rétrécir sensiblement le manche dans sa partie inférieure.

IV

Puisque tout, jusqu'ici, a trouvé sa raison d'être au profit d'une seule et même conclusion, il est naturel de se demander si le celt,

troisième et dernier élément de la découverte (fig. 42), la confirme ou la neutralise.

Les haches de cette nature sont en général considérées comme des instruments usuels, comme de simples outils aux mains du vulgaire. Leur extrême abondance favorisant cette appréciation du rôle à leur attribuer, on peut s'étonner que, dans la sépulture probable de Rochetaillée,



FIG. 42. — 1/3.

Celt de Rochetaillée.

il y ait eu sujet de déposer un celt avec des objets d'une nature si différente, auprès d'un mort dont le travail manuel ne devait assurément pas être le devoir quotidien. Ce n'est pas, au reste, la première fois qu'un celt se montre associé à un cylindre porteur d'anneaux bruissants. Le British Museum, à Londres, en possède un qui est désigné comme recueilli aux environs d'Autun, avec un cylindre du type de celui de Rochetaillée. Il convient d'ailleurs de remarquer que si, le plus ordinairement, le celt était affecté à un office utilitaire, il n'en restait pas moins susceptible de fournir à un moment donné une arme redoutable. La hache du charpentier a toujours été proche parente de la hache d'armes; l'antiquité ne l'a pas moins prouvé que les temps mérovingiens, ou les périodes

suivantes du moyen âge. Une petite hachette n'était-elle pas encore, à la fin du siècle dernier, l'insigne honorifique des officiers généraux dans une région orientale de l'antique Germanie¹? Il est donc possible que le celt de Rochetaillée n'ait point fait partie des offrandes funèbres à titre d'outil. S'il est considéré comme une arme, il cesse de paraître déplacé à côté d'insignes de la primauté. Les armes, l'épée surtout, ont toujours marché de pair avec le sceptre dans la symbolique de tout les temps. Il ne saurait être alors inopportun de se souvenir ici de cette curieuse plaque de ceinturon découverte à Watsch², en Carniole et

¹ Voir dans la *Revue archéologique*, livraison d'avril 1884, p. 256 et 257, l'intéressante lettre de M. Chodzkievicz sur cette vieille coutume polonaise.

² V. *ibid.*, livraison de février, p. 102, l'article intitulé : *L'Amentum et la Cateia sur une plaque de ceinture en bronze, avec figures, du cimetière gaulois de Watsch (Carniole)*.

signalée par M. Alex. Bertrand, et par M. Chantre, aux servants de l'archéologie gauloise (fig. 43).

Elle est en bronze estampé et porte la représentation d'un combat. Deux cavaliers, accompagnés chacun d'un écuyer à pied, sont en face l'un de l'autre et engagent la lutte. Celui de gauche lance un javelot, tandis que son adversaire brandit une hache dont la figuration est nettement particularisée. Une seconde hache semblable est tenue par l'écuyer assistant le cavalier au javelot.

Diverses considérations très judicieusement exposées par le savant académicien induisent à penser que ces deux haches fournissent un spécimen certain de la *cateia* mentionnée par les auteurs anciens comme une arme spéciale à la Gaule et à la Germanie. L'élément métallique de ces haches, celui qui en assurait l'effet contondant et tranchant à la fois, est de même caractère que le celt de Rochetaillée. Qu'on adapte à celui-ci un manche court, souple et coudé vers son extrémité pour s'engager solidement dans les oreillettes et,



FIG. 43. — Plaque de bronze estampé de Watsch (Carniole).

FIG. 43.

aussitôt, on aura en main une *cateia* parfaite du type de celles que fait connaître la plaque de Watsch.

Dans ces conditions, l'association des trois antiques auxquelles cette note est consacrée, n'a rien en soi d'anormal, ni de contradictoire. On peut la considérer avec quelque confiance comme attestant la sépulture au lieu où elles ont été recueillies, de quelque chef indigène. Était-ce un chef politique et guerrier? N'était-ce pas plutôt quelque haut dignitaire de l'ordre religieux à une époque où le pouvoir civil n'était qu'une conséquence du pouvoir religieux et le celt aurait-il alors servi dans des sacrifices propitiatoires plus que sur des champs de bataille? Ce sont là des questions que je n'oserais trancher; mais ce que je crois certain, c'est que le personnage dont la terrasse de Rochetaillée a recelé si longtemps le mobilier funéraire, a vécu à une époque très reculée. Il serait peut-être excessif d'en faire un contemporain des héros d'Homère, mais son existence a dû vraisemblablement s'écouler avant les invasions galates qui, vers le v^e siècle avant notre ère, paraissent avoir vulgarisé le fer parmi les populations établies sur le versant occidental des Vosges, du Jura et des Alpes.